

Entre-Nous

Communiqué aux parents

Octobre 2018 – L'Halloween s'en vient

RECETTES EN POT

Encore cette année, « Recettes en pot » a été choisi comme fournisseur par les membres du Conseil d'établissement comme moyen de financement pour l'achat d'appareils champ libre dans les classes qui n'ont pas encore la chance d'en avoir un! Les achats se feront par bon de commande ou en ligne desalaberry.recettesenpot.com dès le 4 octobre prochain. Notez qu'il y a davantage de produits disponibles en ligne. Vous recevrez par l'entremise de votre enfant les informations nécessaires.

Truc du mois

Des mitaines, tuques, foulards, cache-cou, soulier, botte et/ou boîte à lunch...le tout est souvent perdu lors du déplacement (déménagement) entre le crochet de l'élève et le service de garde. Alors pourquoi ne pas mettre le tout dans un gros sac d'épicerie réutilisable identifié au nom de votre enfant?



La sécurité – stationnement

Parce que nous tenons à vos enfants, nous vous demandons d'éviter d'entrer dans les stationnements lorsque vous venez les reconduire et les chercher.

Boîte à lunch oubliée ?

Vous pouvez la déposer sur la table installée à cet effet à l'entrée de l'école.

Conseil d'établissement

Le 11 septembre dernier se tenait notre assemblée générale de parents. Mmes Caroline Artaud, Dominique Demers, Julie Lepage, Jacy Pelletier et M. Martin Carrière formeront notre Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019

Retards :

Nous vous rappelons que la seule cloche sonne à 8h20. **Les élèves doivent être sur la cour à 8h05.** Veuillez noter, qu'un billet de manquement sera remis aux retardataires et les retards sont comptabilisés au dossier de l'élève. De plus, la présence à l'école est essentielle pour la réussite scolaire. Si toutefois votre enfant doit s'absenter, nous apprécions que vous motiviez son absence **avant de début des classes**. D'autre part, certains élèves marcheurs arrivent trop tôt (7h50 – 7h55). C'est problématique quand il pleut, ils veulent entrer. Le personnel n'est pas en place pour assurer la surveillance. Nous sollicitons votre collaboration pour respecter cet horaire.

Bibliothèque :

Les bénévoles de la bibliothèque ont travaillé très fort depuis la rentrée. Grâce à leur travail méticuleux votre enfant peut déjà emprunter des livres pendant la période de son groupe et ce, depuis le 24 septembre dernier.

Service de garde :

Lors de la journée pédagogique du 19 octobre prochain, les élèves inscrits pour la sortie iront au centre d'amusement « Funtropolis », ceux qui sont inscrits au service de garde mais qui ne participent pas à cette sortie resteront à l'école où des activités seront offertes sur le thème « Fort Boyard ».

La date limite pour effectuer un changement est le 5 octobre prochain.

Très important : Les parents qui désirent que leur enfant quitte le service de garde seul doivent le signaler par écrit ou par courriel (garde.desalaberry@csp.qc.ca). Les demandes par téléphones ne sont plus acceptées.

Dates à retenir en octobre

- 1^{er} : Congé - élections provinciales (Service de garde ouvert)
- 3 : Début des Ateliers du mercredi au Service de garde (15h45 à 17h00)
- 4 : Début « Recettes en pot »
- 8 : Youppi! C'est congé!
- 12 : Remise 1^{re} communication
- 19 : Journée pédagogique
- 22 : Conseil d'établissement 19h
- 26 : Am - Vaccination des 4^e
- 31 octobre : BOO! C'est Halloween!

Bulletins :

Comme vous le savez, tout au long de l'étape, les enseignants annotent le travail des élèves soit avec des cotes ABCD, soit avec des %, soit par des commentaires. La note inscrite au bulletin ne sera pas une moyenne de ces résultats. Vous pourrez consulter les modalités d'évaluation de votre enfant sur le site web de l'école dès le 3 octobre. Vous pourrez ainsi savoir quelles compétences seront évaluées à chacune des étapes. De plus, au cours du mois d'octobre vous recevrez la première communication de votre enfant.

Leçons et devoirs :

Nous tenons à vous rappeler que, selon notre politique sur les leçons et les devoirs, votre enfant devrait respecter le temps prévu pour son groupe d'âge (1^{er} cycle 3 x 20 minutes, 2^e cycle 3-4 x 30 minutes, 3^e cycle 3-4 x 30-40 minutes). Si votre enfant doit y passer plus de temps dans sa semaine, l'enseignante doit en être informée.

Concernant la période de supervision des leçons et devoirs au service de garde, celle-ci débutera le mardi 2 octobre, du lundi au jeudi inclusivement de 17h à 17h30 pour les élèves de 2^e à la 6^e année. Si un enfant a terminé l'étude ainsi que ses devoirs, il sera invité à lire pour cette période de 30 minutes.

Nouveauté au service de garde!

Cette année notre super Service de garde offre à tous nos élèves la possibilité de s'inscrire aux « Ateliers du mercredi »!

Ces ateliers auront lieu tous les mercredis du 3 oct. au 28 nov. de 15h45 à 17h. Afin de permettre aux enfants de profiter pleinement des ateliers, nous vous demandons d'attendre la fin de l'activité avant de venir les chercher.

(Le 31 octobre, il y aura congé d'atelier pour l'Halloween!)

